DAPV - DAA 21

Thématique : Accompagnement public : démarches administratives

Dernière mise à jour : 25/02/2026

Fiche en ligne : https://annuaire.autismeinfoservice.fr/accompagnement-public-demarches-administratives/dapv-daa-21

Coordonnées

Adresse
4 rue des Tamaris
21600 LONGVIC

Téléphone
06 66 26 45 44

Email
faciliteurs21@apf.asso.fr

Site web
https://cote-d-or.apf-francehandicap.org/

Informations de la fiche

Antenne
06 66 26 45 44
07 61 74 55 16

Zone concernée
- Bourgogne-Franche-Comté

Informations complémentaires
Ce dispositif vise à accompagner toute personne en situation de handicap (avec ou sans notification MDPH) rencontrant des difficultés à avancer dans la construction de son parcours et souhaitant bénéficier d'un accompagnement dans la formalisation et l'avancée d'un projet personnel ou d'une composante de son projet de vie (santé, emploi, loisirs, logement...).

Cet accompagnement est réalisé par les Faciliteurs de Choix de Vie de l'APF (Association France Handicap). Il est proposé aux bénéficiaires à titre gracieux, le dispositif étant financé par l'Agence Régionale de Santé.

L'accompagnement des Faciliteurs de Choix de Vie s'adapte aux besoins et aux souhaits de la personne, qui choisit librement le lieu et la fréquence des rendez-vous. Le bénéficiaire peut suspendre ou mettre un terme à l'accompagnement à tout moment.

Le dispositif peut également bénéficier aux proches-aidants.